

COMMUNIQUE DU MINISTRE DES TRANSPORTS

Il revient qu'un agent du Fonds de Développement du Transports routier (FDTR), au cours d'une conférence de presse, aurait déclaré que cette structure va procéder au renouvellement forcé et systématique des minicars appelés communément « Gbaka ».

Laquelle déclaration a suscité beaucoup d'interprétations au sein des transporteurs en particulier, et de la communauté nationale en général.

Le Ministre des Transports dément formellement cette information et précise qu'il n'a jamais été question d'un remplacement forcé et systématique de quelque véhicule que ce soit.

Par ailleurs, le Ministre tient à rappeler que le programme de renouvellement du parc automobile en Côte d'Ivoire repose sur une adhésion volontaire des acteurs du transport routier.

Il invite toutes les entreprises de transport routier, désireuses d'adhérer à ce programme, de prendre attache avec le FDTR, en vue d'en bénéficier.

Fait à Abidjan, le 7 février 2018

Amadou KONE